Le Républicain Lorrain
FRANCE JOURNAL
LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

14-02-08

Profits record pour ArcelorMittal

Avec plus de 10 milliards de dollars de profits, ArcelorMittal a connu en 2007 « une excellente année ». Une belle santé qui pour autant n'incite pas Lakshmi Mittal (photo), PDG du groupe leader mondial de l'acier, à remettre en cause le plan arrêté pour l'aciérie de Gandrange : « Notre projet est le meilleur ! », affirme-t-il.

L'excellente année 2007 du groupe ArcelorMittal

ArcelorMittal a réalisé des profits records en 2007, dépassant les dix milliards de dollars. « Une excellente année », *a répété Lakshmi Mittal qui considère que son projet pour Gandrange* « reste la meilleure solution » *tout en restant ouvert à d'autres propositions.*

La Lorraine reste une région clé pour nous ! Mais notre projet pour Gandrange est le meilleur. » Lakshmi Mittal, en présentant les résultats records de l'entreprise, hier à Luxembourg, n'a guère voulu s'étendre sur les intentions du président de la République à propos du devenir du site de Gandrange, où il prévoit de supprimer 600 emplois en fermant l'aciérie et le train à billettes en 2009. « *Nous allons travailler ensemble, avec les syndicats, pour chercher des alternatives* », s'est-il contenté de dire, laissant à Gonzalo Urquijo le soin de préciser, comme on pouvait s'y attendre « *que Gandrange ne sera pas fermé, qu'on produira 400 000 tonnes sur le LCB.* »

Il est resté bien moins affirmatif sur l'idée d'un repreneur du site. « *C'est trop tôt pour lancer un tel processus* », a ajouté le numéro 3 du groupe qui reconnaissait clairement « *qu'il n'était pas question pour ArcelorMittal d'investir dans l'aciérie. Et il ne serait pas vraiment logique de céder le site à la concurrence.* » La direction du géant mondial de l'acier, dans un numéro d'équilibrisme parfait, a surtout insisté sur l'effort réalisé du côté de Florange.

« *Avec les 250 000 t de fonte, récupérées sur Gandrange, nous allons produire 300 000 t de plus d'acier plats en Lorraine et nous comptons également maintenir l'effort de recherche* », a précisé Michel Wurth, le patron des aciers plats carbone Europe.

30 % des bénéfices aux actionnaires

En attendant, ArcelorMittal continue d'afficher une belle santé. Un résultat opérationnel de 19,4 milliards de dollars en progression de 27 % par rapport à 2006, un résultat net de 10,4 milliards de dollars en hausse de 25 % et des synergies de 1,4 milliards de dollars qui autorise Lakshmi Mittal à parler « *d'intégration réussie des deux groupes* ».

Il a bien sûr rappelé que 30 % des bénéfices iraient à la rétribution des actionnaires qui percevront 3,1 milliards de dollars, soit un peu moins que les 4,4 milliards accordés l'an passé en raison d'un programme de rachat d'actions.

Le géant mondial de l'acier compte poursuivre cette année sa politique d'acquisitions-fusions engagée en 2007 avec 35 contrats. Il s'est également félicité de la bonne tenue du marché de l'acier (6 à 7 % de croissance) tiré par les pays émergents, au premier rang desquels figure la Chine dont fort heureusement les exportations vers l'Europe ont pu être contenus.

Enfin, Lakshmi Mittal compte résolument investir dans la sécurité, dont le taux de fréquence pourtant en baisse (3,1 au millions d'heures de poste) a été entaché en janvier par la catastrophe dans une mine du Kazakshtan qui a fait 30 morts.

Bernard KRATZ.

Lakshmi Mittal compte maintenir son projet de Gandrange, tout en restant ouvert à des solutions alternatives.

La CGT s'oppose à la méthode

La CGT a indiqué qu'elle ne signerait pas un « accord de méthode » aménageant le calendrier légal de consultation du comité d'établissement (CE) et devant être proposé aujourd'hui aux organisations syndicales par la direction.

« *Cet accord de méthode fixe au 4 avril la date butoir à laquelle le CE doit rendre son avis sur le plan de restructuration* », a expliqué Me Ralph Blindauer, l'avocat du syndicat.

« *L'avis du CE rendu, la direction aura les mains libres pour faire ce qu'elle veut. Or, le code du travail dispose que, sans avis du CE, l'employeur ne peut pas prendre de décision* », a-t-il ajouté.

Majoritaires à Gandrange, la CFDT et la CFE-CGC ont, au contraire, indiqué qu'elles signeraient : « *Jouer la montre, comme tente de le faire la CGT, serait contre-productif pour les salariés, Si nous ne fixons pas de calendrier aux négociations, les reclassements promis par la direction risquent de leur passer sous le nez* ».